



### 3 questions à ANNE LIBOT DIRECTRICE DE PRODUCTION DE MATIVI LA ROCHELLE

#### Pouvez-vous nous présenter mativi ?

mativi a été créée en juin 2007 par Jean Cressant à La Rochelle. Spécialisée dans la production audiovisuelle et totalement indépendante, elle offre aux internautes la diffusion 24 heures sur 24 de programmes réalisés par ses propres équipes. Nous proposons la réalisation de publi-reportages, de films institutionnels, de spots publicitaires ou films événementiels. En 2010, nous faisons l'acquisition d'un car régie multi-caméras, avec la possibilité de faire des captations en direct et d'envoyer des images à tous les médias existants

par satellite ou grâce au streaming. En avril 2015, le Groupe toulousain Master Films rachète le réseau mativi, La Rochelle et ses antennes. L'apport de nouveaux moyens techniques nous permet désormais de répondre à des besoins très spécifiques tels que la captation, le streaming, l'animation 2D et 3D, la retransmission TV et satellite.

**Nous avons à cœur de proposer des budgets raisonnés en fonction des besoins de nos clients.** Notre équipe à taille humaine - cinq collaborateurs accompagnés régulièrement d'intermittents, techniciens de l'audiovisuel du département - est un gage de fidélité et de grande réactivité.

#### Quelle est votre implication dans le concours des Trophées de l'Artisanat ?

Depuis quatre ans, mativi réalise les films offerts aux lauréats du concours initié par la Chambre de Métiers. Chaque année, c'est un réel plaisir d'aller à la rencontre des artisans du département, tous passionnés par leur métier et désireux de transmettre leur savoir-faire. mativi/ Master Films se retrouve dans les valeurs qu'ils véhiculent et plus largement dans celles portées par la Chambre de Métiers. C'est une belle façon aussi de participer au développement économique de notre territoire si riche de savoir-faire.

**Je suis ravie de pouvoir participer cette année - pour la première fois - au jury final du concours en juin.** Participer aux échanges avec d'autres professionnels ne peut être qu'enrichissant d'un point de vue personnel et permettra aussi de mieux connaître en amont les lauréats que nous filmerons par la suite.

#### Quels sont vos projets à venir ?

Je souhaite bien sûr continuer à développer notre collaboration avec la Chambre de Métiers. S'inscrire comme partenaire audiovisuel sur le long terme m'intéresse particulièrement en collaborant dans un respect mutuel. mativi/ Master Films à La Rochelle est avant tout une société de production qui réalise des films et les diffuse, ou pas, via ses réseaux sur Internet. Malheureusement, certaines personnes pensent encore que mativi n'est qu'une chaîne de télévision régionale ou locale, subventionnée au même titre que France 3. Mon objectif est de développer l'activité de production audiovisuelle sur le territoire, continuer à mettre en place des partenariats avec les collectivités... Et pourquoi pas, à moyen terme, étendre nos activités en région Aquitaine et proposer, toujours, une offre adaptée à tous les besoins.



mativi La Rochelle | Groupe Master Films | 10 rue Jacques Cartier | 17440 Aytré | Tél. : 05 46 44 08 23 | [www.mativi.fr](http://www.mativi.fr)

## TROPHÉES DE L'ARTISANAT DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR VOUS LANCER !

Vous êtes chef d'entreprise et avez envie de mettre à l'honneur votre savoir-faire et votre entreprise artisanale ? Vous voulez remporter un film promotionnel présentant votre entreprise ? Il vous reste un mois pour concourir à la 13<sup>e</sup> édition du concours organisé par la CMA 17 !

Faites votre choix parmi les catégories : création ou reprise d'entreprise, innovation, stratégie commerciale, ressources humaines, excellence des savoir-faire.

Trouvez votre parrain qui peut être soit :

- un chargé de développement économique de la CMA 17,
- un conseiller du Crédit Agricole,
- un conseiller économique d'un territoire : communes, communautés de communes, communautés d'agglomération,
- un représentant d'une organisation ou d'un syndicat professionnel.

Ensemble, vous remplissez le dossier de candidature correspondant à la catégorie retenue.

Pour trouver votre parrain : CMA 17 au 05 46 50 00 07 ou [j.gadreau@cm-larochelle.fr](mailto:j.gadreau@cm-larochelle.fr)

Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 4 mai 2016 auprès du service communication de la CMA 17. Les dossiers de candidature et le règlement du concours sur : [www.trophees-artisanat.cma17.fr](http://www.trophees-artisanat.cma17.fr).

Les lauréats remportent un film promotionnel présentant leur entreprise et bénéficient d'une large couverture médiatique dont un reportage dans le supplément « Spécial Trophées de l'Artisanat » réalisé par le quotidien *Sud Ouest* du mois de juin.

La remise des prix aura lieu le mardi 28 juin au Forum des Pertuis à La Rochelle.

